

COMPTE RENDU

PRODUCTION GYMNIQUE ET ARTISTIQUE

Réunion du 16 mars 2019



- 1) Bilan PGA Départemental
- 2) Rendez-vous chorégraphiques
- 3) PGA régional
- 4) PGA National
- 5) Festi'elle
- 6) Départemental 2020

| Présents | Excusés |
|---|--|
| Danièle GROBMING (AC BOBIGNY) Fatima BIENVENU (CLUB DES PAQUERETTES) Françoise BUROT (ASGB Stretching) Christiane GALOU (ASGB Stretching) Nadine ROUSSEL (RSCM) Sylvie TOURNIER (ASGB Danse) Alexandra MERCIER (ESDM) | Yohan Massot (comité FSGT93) Mireille Léon (CLUB DES PAQUERETTES) |

Merci beaucoup à Danielle pour le café et à Yohan pour la préparation des éléments financiers (à revoir cf dans le CR)

En préambule, nous apprenons que le club de l'ESD Montreuil n'a toujours pas reçu la contribution prévue pour l'organisation du PGA départemental du 18 mars 2017. Nous demandons au comité FSGT93 de vérifier cet oubli d'importance et de nous tenir informés.

Le comité a corrigé rapidement cet oubli à la suite de la lecture du compte rendu. Nous nous sommes excusés auprès de l'ESD Montreuil pour cette erreur qui n'aurait pas dû nous échapper. Dans tout les cas l'ESDM a maintenant été réglé de cette contribution.

1) Bilan du PGA départemental 93

Nous remercions le club du RSC Montreuil pour l'organisation du PGA départemental du dimanche 17 février 2019 au Gymnase Auguste Delaune, 2 rue de Nanteuil à Montreuil.

1.1. Participation

Nous remercions Jean-Paul Hatterer, co président du comité 93 FSGT pour sa venue lors du PGA.

7 clubs ont participé : AS Drancy, ASG Bagnoleat danse ASG Bagnoleat Stretching, Esd Montreuil, Rsc Montreuil, Saint Denis US, Le Club des Pâquerettes de Neuilly sur Marne.

38 productions soit 35 productions en championnat et 3 en festival dont 2 productions Pratiques Partagées.

677 participants étaient prévus : 276 en 1^{ère} partie et 401 en deuxième partie,

Ont été présents 243 en 1^{ère} partie et 371 en 2^{ème} partie.

L'écart est plus raisonnable que d'autres saisons. Il s'explique par le fait que les clubs inscrivent tous les participants et suite à diverses raisons : maladie, absence, certains ne sont pas présents.

Le tableau des participants est joint en annexe.

1.2. Organisation

L'organisation en 2 PGA s'est déroulée dans les délais prévus pour la 1^{ère} partie, la fin était prévue à 13h30. Malheureusement comme les portes étaient ouvertes pour laisser sortir des participants de la 1^{ère} partie, les parents se sont glissés à l'intérieur.

De plus, des participants de la 1^{ère} partie sont restés avec les parents dans les gradins alors qu'ils doivent rester en bas avec leur animateur et accompagnateur en bas près du praticable. Tous les clubs doivent se conformer à ce principe ou sinon les participants qui seront dans les gradins devront régler un bon de soutien.

Nous aurions dû arrêter le PGA pour demander de libérer de la place.

De plus, les bons de 1^{ère} et 2^{ème} partie ont été pris aux spectateurs alors que la sécurité devait leur remettre une moitié. Certains ont pu être récupéré. De ce fait, le contrôle des présents dans les gradins n'a pas pu être réalisé correctement.

Nous étions hors sécurité et des parents ayant réglé leur bon pour la 2^{ème} partie n'ont pas pu s'asseoir. Il manquait 100 chaises et il n'y avait donc que 650 places assises. Or nous avons préparé 750 bons de soutien par partie. Il faudra être vigilant selon le nombre de places à imprimer le bon nombre de bons.

1.2.1. Médecin :

Il est intervenu pour des adultes faisant partie de l'organisation Mireille, Christiane et Catherine.

1.2.2. Speaker :

Nous remercions Mickael du club des Pâquerettes pour l'animation. Cela a permis de la convivialité dans le championnat :

- présentation des juges et des animateurs,
- animation lors des délibérations ou de la finalisation des résultats.

Il faut qu'il reste neutre vis-à-vis des groupes qui passent.

Il faudrait lui demander s'il est disponible pour le PGA régional.

1.2.3. Jugement :

Les juges étant placés en haut, il faudrait que la personne qui réalise le chrono donne le signal de départ avec un drapeau pour que le championnat se déroule de façon plus fluide.

Corps de jury était composé de :

Pour le matin :

- Marie Hélène et Christiane jugeront les moins de 6 ans (7 groupes)
- Mireille, France Lyse et Sylvie G jugeront les moins de 15 et moins de 30 ans (5 groupes)
- Marie Hélène et Christiane jugeront les TC (2 groupes)

Pour l'après-midi :

- Valérie, Grégory et Marie Hélène jugeront les moins de 11 ans en C2 (6 groupes)
- Milica, France Lyse et Mireille jugeront les moins de 11 ans en C1, C3 et C4 (5 groupes)
- Valérie, Grégory et Marie Hélène jugeront les moins de 20 ans (6 groupes)
- Milica, France Lyse et Mireille jugeront les plus de 30 ans (3 groupes)

2 juges stagiaires noteront à blanc : Sandra Lloris de l'ESDM et Isabelle Azor de l'ASGB danse sur une partie de la journée soit le matin soit l'après-midi.

La co-présidence du jury est composée de :

Fatima Bienvenu, Alexandra Mercier et Sylvie Tournier

Nouveautés 2019 :

- Le tirage au sort n'a pas été possible du fait que certains juges dansaient ou avaient un groupe dans une catégorie d'âges ou de productions.
- La réunion des juges et animateurs a été appréciée selon les premières remontées.
- Le principe des délibérations, après chaque catégorie d'âges et de productions, a permis aux juges d'échanger en petit comité et pas devant l'ensemble d'un corps de jury.
- Certains juges nous ont informé que le fait de noter seulement 2 catégories de production était un plus.
- La présentation de l'ensemble des groupes pour une catégorie d'âge et de production identique, sur une même page, a été un plus pour éviter de tourner les feuilles pour apporter des corrections éventuelles,

- la notation des groupes moins de 6 ans avec un classement mais sans l'attribution d'un titre de champion départemental par rapport à l'âge des participants.
- les commentaires, nous avons prévu de remettre des commentaires à tous les animateurs des groupes sur leur production. Nous avons manqué de temps pour le faire en direct. Seul le groupe du SDUS a obtenu, à sa demande, une explication sur le contenu de sa production. Nous allons remettre les éléments que nous possédons.

A améliorer :

- les notes n'ont pas été annoncées,
- réaliser un dossier par juge et par catégorie d'âges,
- prévoir un juge en plus en cas d'absence (roue de secours),
- avoir une personne désignée pour le chrono,
- avoir une personne à l'entrée sur scène et une autre en sortie de scène,
- griser les parties à noter sur les feuilles de notation.

Ces nouveautés nous amènent à poser les 2 questions suivantes aux juges et animateurs :

- Qu'avez-vous pensé de la nouvelle formule de jugement ?
- Avez-vous des remarques pour une amélioration ?

1.3. Bilan financier PGA Engagements- Cotisations-DVD-Bons de soutien

Nous constatons des différences entre l'historique que nous avons réalisé en commission et les fichiers transmis par Yohan.

Notre bilan est joint en annexe, voici quelques détails :

| CLUB | COTISATION | ENGAGEMENT | DVD à 12€ |
|-------------------------|------------|------------|--|
| AC Bobigny | 100€ | néant | |
| AS Drancy | 100€ | ok | |
| ASG Bagnolet Danse | 100€ | ok | 15 DVD réglés |
| ASG Bagnolet Stretching | 100€ | ok | 15 DVD à régler |
| ESD Montreuil | | | 1 DVD non réglé |
| Indanscités | 100€ | | |
| LCDP Neuilly sur Marne | 100€ | ok | 1 DVD réglé |
| RSC Montreuil | 100€ | ok | 1 DVD réglé par chèque remis le 26/01/2019 |

| | | | |
|------|--|--|--|
| SDUS | | | |
|------|--|--|--|

Concernant les règlements (formations, cotisations, engagements, dvd, bons de soutien et 1€ par adhérent), nous demandons aux clubs de les régler dans les 15 jours qui suivent l'évènement.

Suite à l'absence de règlements, un tableau sera préparé par la commission départementale et si les clubs n'ont pas réglé, le comité FSGT93 devra tenir informé la commission, correspondante finances.

Tous les clubs ont réglé leurs engagements et cotisations sauf le SDUS selon l'historique qui n'aurait pas réglé l'engagement, à vérifier. (Régulé à la suite de la réunion)

Concernant le règlement de 1€ par adhérent pour la commission départementale, les 2 sections du club de Bagnolet le règlera en fin de saison (environ 150€ chacune).

Pour les repas, nous constatons des divergences sur le nombre de présence :

Le LCDP a remis son chèque lors de la réunion du 16 mars 2019

Le SDUS avait 2 personnes présentes. (Régulé à la suite de la réunion)

Repas formation

| Club | Quantité commandée | Prix | Total dû | Total payé |
|-----------------|--------------------|-----------|-----------|------------|
| RSCM | 5 | 14 | 70 | 70 |
| Indans'cité | 1 | 14 | 14 | 0 |
| LCDP | 6 | 14 | 84 | 0 |
| ASGB Stretching | 3 | 14 | 42 | 0 |
| ESD MONTREUIL | 4 | 14 | 56 | 56 |
| ASBG DANSE | 4 | 14 | 56 | 56 |
| SDUS | 2 | 28 | 28 | 0 |
| LSOC COLOMBES | 2 | 14 | 28 | 0 |
| CA VITRY | 5 | 14 | 70 | 0 |

1.4. Résultats-Coupes et médailles

Les résultats sont remis en annexe. Il faut annoncer les productions en festival avant les résultats et avant le défilé. Il n'y avait pas de liste pour les 3 productions en festival.

Il reste 69 médailles.

1.5. Sono

L'utilisation de clé USB serait recommandée.

2) RENDEZ-VOUS CHOREGRAPHIQUES SAMEDI 16 MARS 2019

Nouvelle manifestation à la suite du séminaire du 16 décembre 2019, 18 groupes étaient présents.

<https://fsgt93.fr/Bilan-du-1er-randez-vous-choregraphique.html>

3) PGA REGIONAL 2019

Il aura lieu le Dimanche 14 avril 2019 à Bagnolet.

La réunion d'organisation aura lieu le mardi 26 mars 2019 à Pantin.

4) PGA NATIONAL 2019

Il aura lieu à Nevers les 25 et 26 mai 2019.

5) FESTI'ELLE

Samedi 8 juin 2019, à Tremblay en France, retenez cette date.

6) PGA 2020

Le club des Pâquerettes propose l'organisation du PGA national pour les 20 ans du club.

PROCHAINE REUNION

Samedi 22 juin 2019 à 09h30 au comité FSGT93 à Bobigny pour

- Bilan PGA départemental 2019 et perspectives 2020
- Bilan PGA régional 2019 et perspectives 2020

Cette matinée se terminera par un petit pot de fin de saison

Merci d'informer Stewen Faustin